

LA VILLE DE GENTILLY RECRUTE

Directeur de l'aménagement du développement et du renouvellement urbain F/H

Grade : Attaché ou Ingénieur

Le 6 avril 2021

Missions : Dans le contexte de la métropole du grand Paris, de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) et de la Vallée scientifique et technologique de la Bièvre, l'agent participe à la définition de la politique de développement urbain et d'aménagement de la commune. A ce titre, il est mis partiellement à disposition du territoire.

Il pilote l'ensemble des moyens nécessaires à sa mise en œuvre, notamment des services Urbanisme négocié, Habitat et logement, Développement économique emploi et commerce local, mais aussi les services mutualisés des Services urbains (accueil et gestion des procédures, gestion administrative et comptable).

Il assure avec les services de la direction, la direction générale des services et les élu.es de secteur, les relations avec la MGP et l'EPT, les services de l'état dans la région Ile de France et le département du Val-de-Marne, des partenaires, notamment les autres collectivités, particulièrement les villes limitrophes.

Il coordonne les projets dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage directe ou celle du GOSB, mais aussi en transversalité avec les autres services de la commune et particulièrement ceux des Services urbains, en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain durable de la commune définis dans le projet d'aménagement et de développement durable.

Il assure et organise l'aide à la décision pour son secteur, en veillant à la transversalité.

Activités principales :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement, d'Habitat et de logement, de développement économique, d'ESS, d'emploi et de développement du commerce
- Piloter la planification urbaine, d'habitat, de développement économique et spatiale pour une mise en œuvre des principes du développement durable
- Élaborer, coordonner et superviser des projets et des opérations d'aménagement urbain
- Organiser l'instruction des autorisations d'urbanisme (code de l'urbanisme), des autorisations de travaux ERP (code de la construction et de l'habitation), des DIA et des préemptions
- Encadrer les services urbanisme négocié, habitat logement, commerce économie emploi

Particularités du poste :

- Déplacements fréquents sur le territoire de la collectivité
- Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service public

Profil du candidat :

- Etre titulaire du grade d'Attaché ou d'Ingénieur ou d'un diplôme de niveau BAC+3 ou BAC +5 permettant l'accès aux concours externes
- Etre titulaire d'un diplôme en urbanisme, aménagement, sociologie des territoires, développement des territoires...
- Expérience en encadrement souhaitée
- Connaissance des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de l'aménagement urbain exigée
- Connaissance de la réglementation de l'urbanisme et de l'aménagement : foncier, droit des sols, habitat-logement, environnement exigée
- Connaissance en finances et fiscalité locales souhaitée



Mairie de Gentilly : 14 place Henri-Barbusse, 94 257 Gentilly cedex
Tél. 01 47 40 58 58 - Site : www.ville-gentilly.fr
Direction des ressources humaines : 01 47 40 58 68
Candidatures : candidatures@ville-gentilly.fr